

JUIN 2021

TERRITOIRE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Journée
d'échanges

Partage de l'eau

concerter,
anticiper
et agir !

LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SONT LÀ

Avec une sécheresse météorologique constatée 1 année sur 2 depuis 2015, la situation a radicalement changé en Bourgogne-Franche-Comté, les tensions sur la ressource en eau s'accroissent et les arrêtés sécheresse sont de plus en plus fréquents. Depuis 3 ans, chaque année est marquée par une sécheresse avec une crise plus ou moins longue, pouvant atteindre jusqu'à 5 mois comme en 2018.

De juillet à novembre 2018, le Doubs a été à sec sur 14 km, une situation inédite et qui s'est renouvelée sur des périodes plus courtes en 2019 et en 2020.

LES SIGNES D'ÉVOLUTION DU CLIMAT SONT SANS AMBIGUÏTÉ

EN 60 ANS

Les moyennes
de température
ont augmenté de

+1,5°C 

4 fois plus 
de jours caniculaires par an

17 jours supplémentaires
par an
pour lesquels les
températures dépassent **25°C**

ENNEIGEMENT

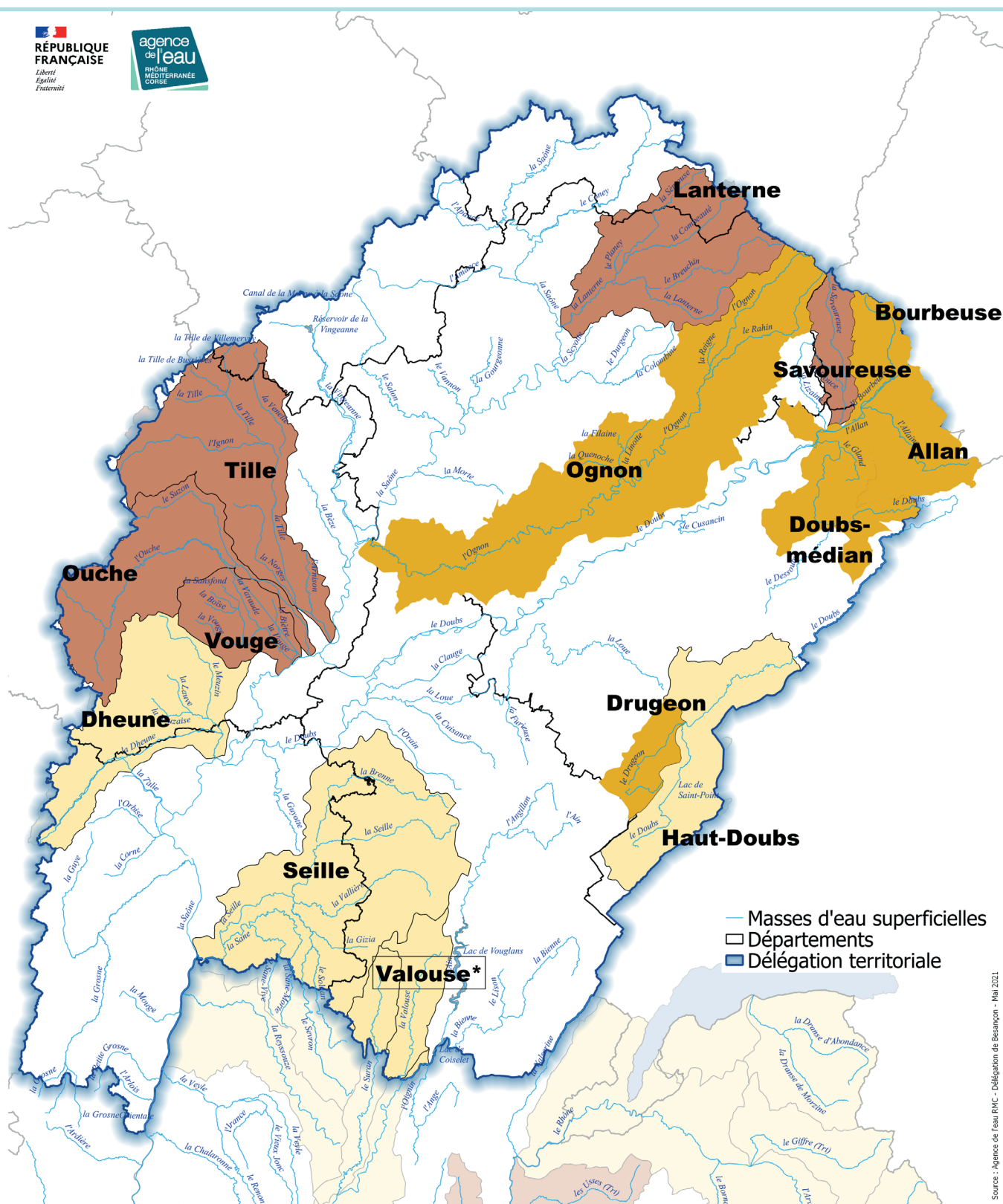

11 jours de gel
en moins par an

GÉRER COLLECTIVEMENT UNE RESSOURCE EN TENSION !

Renforcer notre capacité à gérer collectivement une ressource en tension est donc déterminant et urgent pour résorber les tensions déjà existantes et éviter que les sécheresses récurrentes ne créent des conflits entre usagers sur les territoires. L'enjeu est de garantir un partage équilibré entre les besoins de tous les usages humains (eau potable, irrigation, industrie...), mais aussi ceux des milieux naturels, en laissant un volume d'eau suffisant dans les rivières et les nappes pour leur bon fonctionnement et leur bon équilibre.

SAUVONS ! L'EAU !

TERRITOIRES PRIORITAIRES DU SDAGE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Equilibre quantitatif relatif des eaux superficielles

- Sous bassins non concernés
- Sous bassins sur lesquels des actions de préservation des équilibres quantitatifs sont nécessaires pour tout ou partie du territoire pour l'atteinte du bon état
- Sous bassins sur lesquels des actions sont nécessaires pour tout ou partie du territoire pour résorber les déséquilibres quantitatifs et atteindre le bon état

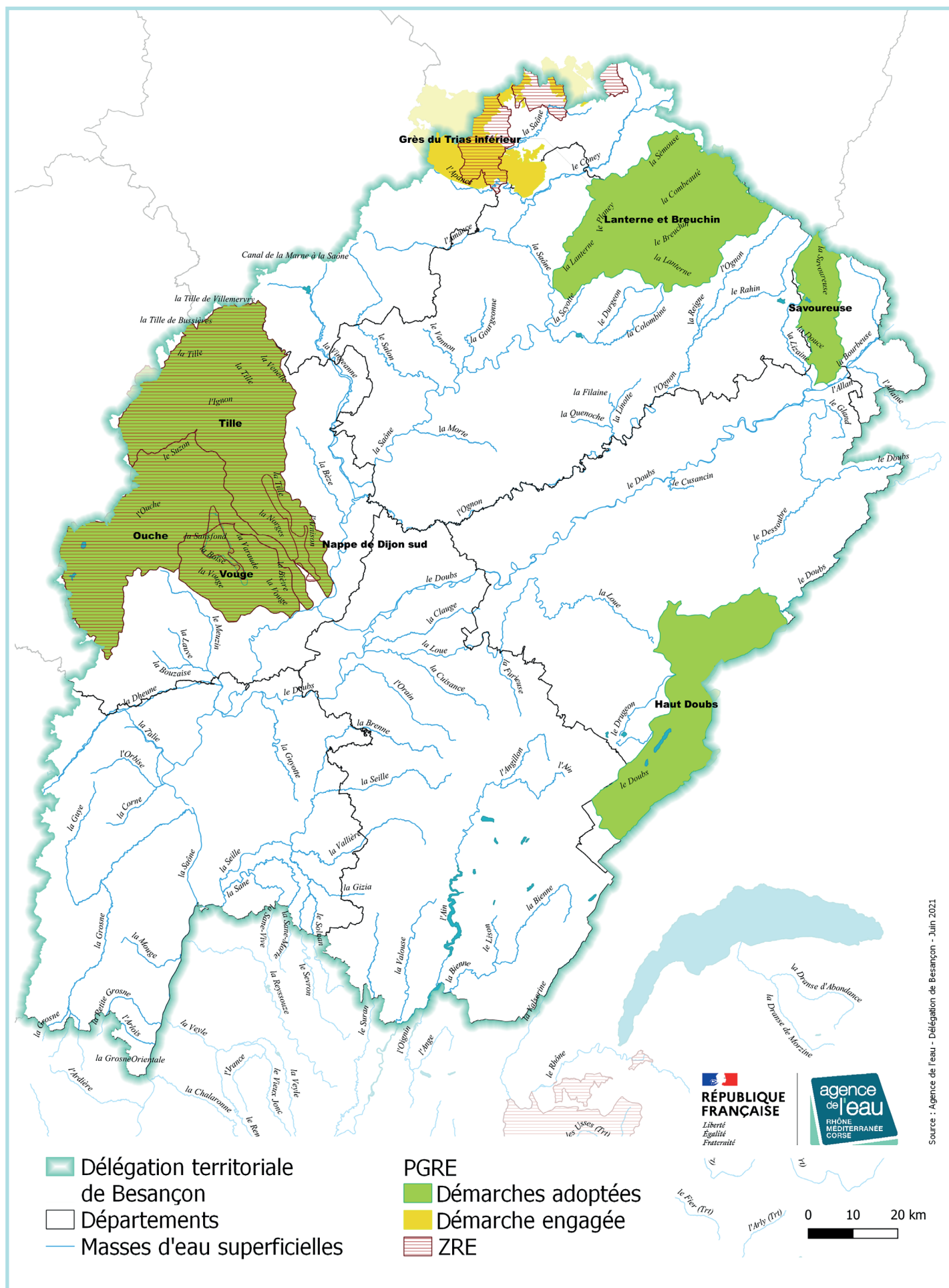
Nouveaux territoires équilibre quantitatif SDAGE 2022-2027

- Sous bassins sur lesquels des actions de préservation des équilibres quantitatifs sont nécessaires pour tout ou partie du territoire pour l'atteinte du bon état

Valouse* Le sous bassin versant 'Valouse' n'est plus concerné par les actions de préservation de l'équilibre quantitatif pour le SDAGE 2022-2027

0 10 20 30 40 km

AVANCEMENT DES PLANS DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



LA STRATÉGIE ET LES MESURES À PRENDRE SONT CONNUES ET DÉJÀ ENGAGÉES

Le dialogue territorial est essentiel afin de mettre en place en concertation avec tous les usagers de l'eau des « projets de territoire pour la gestion de l'eau » (PTGE) ou poursuivre les démarches de plan de gestion de la ressource en eau, (PGRE « précurseurs » des PTGE) déjà engagées, avec un panel d'actions : **déployer en priorité les économies d'eau** pour diminuer les besoins de prélèvements dans une ressource qui va se raréfier et la dépendance à l'eau. Dans les secteurs les plus contraints, envisager si nécessaire la mobilisation de nouvelles ressources (stockage, transfert, réutilisation des eaux usées traitées). Limiter les pratiques et aménagements qui accélèrent l'assèchement des sols. Mettre en œuvre des solutions résilientes, fondées sur la nature : désimperméabiliser les sols, restaurer les zones humides et les rivières, etc.

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- › 5 territoires sont en déséquilibre / 4 en équilibre fragile
- › 13 bassins versants et nappes souterraines sont classés territoires prioritaires du SDAGE
- › 7 plans de gestion ont été adoptés depuis 2013 et 1 est en cours d'adoption suite aux conclusions des études volumes prélevables de 2010-2012

LES PGRE/PTGE, UN CADRE STRUCTURANT



- Un dialogue territorial engageant **l'ensemble des usages du territoire**
- Sur la base d'un **diagnostic partagé** sur les ressources disponibles/besoins actuels
- Avec une prise en compte prospective de l'adaptation aux conséquences du **changement climatique**
- Afin de définir ensemble un plan d'actions contenant en priorité le **volet sobriété**
- Et appuyé sur des analyses coûts-avantages des scénarios, de leurs opportunités. L'action relève de **choix territoriaux pour co-construire les solutions.**

PRÉLÈVEMENT D'EAU ANNUEL

